

# DE LA NOTION DE QUARTIER A SES REPRÉSENTATIONS : L'EXEMPLE DE LA DUCHÈRE

—  
*Nadine HALITIM*

**Nadine HALITIM**  
*Centre Pierre Léon*

« Je suis bien à la Duchère, c'est mon petit pays natal ça. Je me plais d'abord, et j'ai pas mal de commerçants j'ai tout ce qui me faut. Et puis il y a ma fille et mon fils encore à Balmont, et encore une autre au Plateau, et ma grande fille à la Sauvegarde, alors...<sup>1</sup> ».

Cette citation d'une habitante de la Duchère illustre la représentation qu'ont les Duchérois de leur quartier. Les 23 entretiens de familles duchéroises et les huit de fonctionnaires effectués lors de notre recherche doctorale confirment cette représentation. La Duchère est perçue par ses habitants comme une entité géographique spécifique indépendante alors que ce quartier s'inscrit indubitablement dans l'espace géographique de la ville de Lyon<sup>2</sup>.

Cet article tente de dépasser ce paradoxe apparent et d'en analyser les raisons. Quels sont les phénomènes historiques, démographiques, sociologiques qui concourent à faire exister la Duchère

1 - Entretien effectué à la Duchère en 1990. Tous les entretiens cités dans cet article ont été effectués de 1986 à 1990.

2 - Il fait partie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

3 - Société d'équipement de la région lyonnaise (qui était avant cette opération la SCET : Société centrale pour l'équipement du territoire, filiale de la Caisse des dépôts).

4 - Du 31 décembre 1963.

re comme une entité géographique spécifique dans l'esprit des Duchérois ? La dénomination unique de ce quartier « la Duchère » reflète-t-elle l'existence d'une homogénéité géographique et sociale ? Quel est le rôle des sous-quartiers le composant dans la représentation culturelle et sociale des Duchérois ?

### HISTORIQUE DU QUARTIER

Ce quartier est situé au nord-ouest de Lyon et marque l'entrée dans l'agglomération. En parcourant le quartier en voiture ou à pied, on constate un urbanisme linéaire, des immeubles hauts et froids à façades lisses sans fantaisie aucune. Une cité satellite, comme chaque ville a rêvé d'en avoir entre 1950 et 1970. Construit et aménagé dans les années 1958-1964 pour l'essentiel, il est situé sur un plateau de 120 hectares qui domine le val de Saône et la cuvette de Vaise. Isolée du reste de la ville par d'importantes coupures géographiques (les balmes), la Duchère n'en est pas moins partie intégrante du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon : elle en accueille aujourd'hui plus du quart des logements (5 432 sur 20 000) et près d'un tiers de la population (14 000 sur 48 000 habitants). Cet arrondissement, à traditions populaires et industrielles, connaît des mutations économiques et sociales extrêmement importantes.

En 1957, on en arrivait à la notion d'un ensemble d'environ 5 500 logements à construire sur une surface de 120 hectares que la SERL<sup>3</sup> était chargée d'acquérir et d'équiper au nom de la ville de Lyon. L'architecte François-Régis Cottin établit un plan-masse cohérent dont la réalisation fut achevée en 1960. Ce projet de construction s'inscrivait dans un processus de construction autoritaire : les zones à urbaniser de la fin

des années cinquante. Ce grand ensemble se compose de quatre sous-quartiers, le Balmont, le Plateau, la Sauvegarde et le Château. A première vue, un néophyte du quartier prendrait « la Duchère » pour une entité à part entière, il lui semblerait que la voie routière constituée de la 3<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>-8<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> avenues fasse le lien, la ceinture routière de notre ensemble rendant caduque la notion même de sous-quartier. Cependant ce quartier est fait de contrastes multiples mis en évidence par sa composition démographique.

### ÉVOLUTION ET COMPOSITION DÉMOGRAPHIQUE

En mars 1962, les premiers habitants de la Duchère sont venus s'installer dans un quartier embryonnaire, encore inachevé. Viennent emménager à la Duchère les populations exclues du centre de Lyon du fait des opérations de rénovation et les rapatriés d'Algérie.

Une des premières enquêtes du comité d'aménagement<sup>4</sup> montre qu'en juin 1963, 2 000 logements étaient occupés. En décembre 1964, 4 000 ménages seront installés. Les événements politiques d'Afrique du Nord, l'indépendance algérienne, vont voir un afflux de population rapatriée durant cette période (1963-1964). Des priorités vont être instituées dans les listes de demandes de logements HLM : 30 % des attributions de l'office départemental et 40 % à l'office municipal seront réservés aux rapatriés. La répartition par sous-quartiers se traduira par :

– 53,0 % de ménages rapatriés dans les immeubles de l'Office Municipal (la Sauvegarde)

– 48,7 % dans les immeubles de l'office départemental qui correspondent à la moitié des logements du Plateau

– 20,0 % dans l'immeuble SACVL de Balmont

– 10,0 % au Château.

En 1965, la population rapatriée d'Afrique du Nord représente plus du tiers de l'ensemble de la population, ce qui donnera à ce quartier son identité particulière. L'origine des locataires se répartit, alors, comme suit :

– 58,0 % agglomération lyonnaise

– 31,7 % rapatriés d'Afrique du Nord

– 6,0 % reste du Rhône et des départements limitrophes

– 3,6 % du reste de la France

– 0,7 % de l'étranger

M. Chemla, dans son mémoire de maîtrise<sup>5</sup>, montre que l'arrivée des pieds-noirs à la Duchère s'échelonne sur plusieurs mois, voire presque deux ans, entre août 1962 et le courant de l'année 1964, au fil des constructions. Celles-ci ne sont pas toutes terminées en même temps, selon les organismes de construction. Elle ajoute : « Précisons encore que la Duchère n'a pas été construite pour les pieds-noirs contrairement à l'idée commune mais que le processus de construction a été accéléré avec leur venue ». Même s'ils constituaient une part importante de la population, notons qu'à l'origine la population n'était déjà pas homogène.

La Duchère se caractérise par un parc locatif social significatif. En fait, ce quartier constitue un grand ensemble caractéristique du parc HLM de la ville de Lyon et de l'agglomération lyonnaise. Il compte 5 432 logements dont 4 029 logements sociaux. Le parc HLM se répartit de la façon suivante : au Plateau (1 946 logements), à la Sauvegarde (1 000 logements), au Château (429 logements) et à Balmont (636 logements).

En prenant comme référence l'enquête de 1965, effectuée en France, sur 190 grands ensembles, nous consta-

tons que la répartition socio-professionnelle de la Duchère est assez représentative d'une uniformité démographique des grands ensembles de cette époque. 84 % des habitants ont alors moins de 40 ans, les classes d'âge les plus représentées étant les 25-30 ans et les moins de 10 ans. Pour la Duchère, l'arrivée de la population rapatriée à partir de 1962 a légèrement modifié la classe d'âge des ménages : 25-40 ans. De même, la composition sociale paraît de prime abord, largement homogène avec une clientèle populaire allant des ouvriers aux couches intermédiaires :

– 42 % d'ouvriers

– 16 % de cadres moyens

– 6 % de commerçants-artisans

– 6 % de cadres supérieurs

– 1 % de professions libérales

Aujourd'hui, une comparaison entre les recensements<sup>6</sup> de 1975 et 1982 permet de constater que la population de la Duchère a diminué en passant de 19 710 à 17 196 habitants. Le recensement de 1990 confirme cette diminution : 13 966 habitants, une population en diminution de 17 % par rapport à 1982. Cela correspond à un mouvement général d'amenuisement de la taille des ménages (4 personnes par logement en 1964, 2,7 en 1990). Ce phénomène est accentué, à la Duchère, par le vieillissement des habitants. C'est une des particularités de ce quartier qui voit la part des habitants de moins de 20 ans diminuer constamment (47 % en 1964, 31 % en 1990) et celle des plus de 60 ans augmenter (2 % en 1964, 15 % en 1990). Ainsi les ménages sans enfant sont devenus largement majoritaires (60 %). Dans le même temps, la Duchère est devenue un lieu d'accueil pour les populations étrangères (5,5 % en 1975, 17 % en 1990) durement marquées par le chômage (14 % des actifs).

5 - CHEMLA (M.), *Les pieds-noirs ou le mythe d'une communauté*, Université Lyon 2, maîtrise de sociologie, 1988.

6 - CHEMLA (M.), *op. cit.* p. 15.

7 - WILLMOT (P.) et MURIE (A.), *La paupérisation du logement social, le cas de la Grande-Bretagne et de la France*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1990, p. 77.

8 - ROBERT (J.), « HLM, Quelles clientèles ? », *Aspects économiques de l'Île-de-France*, 19, 1987.

9 - HALTIM (N.), *La vie des objets : décor domestique et vie quotidienne dans des familles populaires d'un quartier de Lyon, la Duchère (1986-1993)*, thèse de doctorat de l'Université Lumière Lyon 2, 1994.

10 - MENDRAS (H.), FORSÉ (M.), *Le changement social*, Paris, Armand Colin, 1983, p. 67.

### Répartition par âge de la population

Population totale	14 000 habitants
Moins de 15 ans	21,43 %
15-20 ans	9,57 %
20-60 ans	54,00 %
60 ans et plus	15,00 %

(Sources INSEE 1989)

Ces mouvements démographiques contribuent à modifier la structure de la population en place et conduisent

- à un renforcement de la population étrangère
- à un maintien des situations de précarité,
- à un affaiblissement continu de la part active de la population
- et à une augmentation des chômeurs.

S'il est vrai que la structure de la population se modifie à la Duchère, nous pouvons avancer, et confirmer l'hypothèse que cela est dû au départ d'une catégorie sociale (les classes moyennes au Château par exemple) vers l'accession à la propriété, qui privilégie un habitat pavillonnaire, ou vers d'autres quartiers, laissant libres des logements sociaux. Leur accès, comme le soulignent P. Willmott et A. Murie<sup>7</sup>, est devenu plus facile pour les ménages les plus démunis. Leur concentration a augmenté dans les zones où des appartements étaient disponibles, en particulier dans certaines cités de logement de masse et dans quelques anciennes cités peu appréciées. « Le recensement de 1982, lui, a montré qu'à cette date, certaines catégories de population étaient plus fortement représentées dans les HLM que les autres types d'habitat. Par exemple, 41 % des chefs de ménages dans les HLM étaient des travailleurs manuels, pour 25 % dans la France entière ; 9 %

des ménages des HLM étaient des familles mono-parentales par rapport à 4 % dans la France entière ; 12 % des ménages, contre 7 % dans la population française, étaient des familles de trois enfants ou plus<sup>8</sup> ».

Ainsi pour illustrer la stabilité temporelle des familles, je suis partie d'un *a priori*, en prenant comme référence le personnel technique du collège des Capucines<sup>9</sup> habitant le quartier, qui reflétait une certaine stabilité temporelle de la population duchéroise, liée dans ce cas précis non seulement, à la proximité du lieu de travail, mais également à un certain attachement au quartier. Cela s'avèrera exact pour l'échantillon choisi pour la recherche. On retrouvera aussi, liée à cet attachement, une mobilité interne des locataires de notre échantillon, dans les sous-quartiers. C'est alors en termes de promotion que se jouent les déplacements résidentiels dans les sous-quartiers duchérois, une circulation ascendante Sauvegarde-Plateau-Balmont. Elle aboutit dans certains cas au départ du quartier pour une maison individuelle toujours située dans l'ouest lyonnais, ou dans un espace limitrophe de la Duchère : Vaise, Champagne. H. Mendras<sup>10</sup> parle d'une « adéquation » à un moment donné entre l'image d'un quartier et une partie de ses habitants qui en conduit certains à miser sur leur lieu de résidence pour valoriser l'image qu'ils souhaitent donner d'eux. Cette stratégie résidentielle est une manière d'utiliser le quartier et ses possibilités d'action en fonction de son projet de mobilité sociale.

De même, la proportion des ménages dont le revenu était inférieur à la moyenne nationale est passée de 48 % en 1978 à 59 % en 1984. Parmi les ménages arrivés dans le secteur HLM entre 1981 et 1984, le pourcentage était de 62 % . La proportion de locataires HLM recevant une allocation-logement

était passée de 36 % en 1978 à 42 % en 1984 et était de 47 % chez les nouveaux arrivants<sup>11</sup>.

Pour analyser la situation de l'emploi et de l'activité à la Duchère, je me suis référée à une enquête effectuée par l'IEE (l'Institut des études économiques) en 1972 sur la localisation géographique des lieux de travail des actifs de trois grands ensembles de Lyon : Duchère, Bron-Parilly, Rillieux. Cette étude illustre, pour le cas de la Duchère, une répartition des actifs suivant leur lieux de travail relativement concentrée dans les zones proches de ce grand ensemble et le centre de l'agglomération. Cette évolution entre 1964 et 1972 est très faible, les augmentations les plus sensibles étant localisées dans les zones périphériques des grands ensembles : partie est de Lyon pour Bron-Parilly et Vaise pour la Duchère.

Le quartier de la Duchère se situe dans le 9<sup>e</sup> arrondissement marqué par une forte tradition industrielle. Il a subi de plein fouet la crise économique ainsi que la vague de déménagement d'entreprises du centre-ville vers la périphérie. Les nouveaux emplois, eux, nécessitent des qualifications supérieures. L'industrie, très présente dans la ville de Lyon, laisse peu à peu la place aux activités tertiaires : 70 % des emplois relèvent du secteur des services. Vaise est l'un des quartiers de tradition industrielle lyonnaise qui accueillait d'importantes entreprises : Rhône-Poulenc, Lampes Claude, Calberson... La crise économique et le départ d'entreprises en périphérie de l'agglomération ont considérablement restreint le nombre d'emplois. Aujourd'hui en légère hausse par rapport à 1986, l'emploi occupe 15 000 personnes dans l'arrondissement. Le tissu économique se caractérise par deux éléments : le poids des PME/PMI et le poids du secteur tertiaire (62 % des emplois salariés privés).

D'après le recensement de la population de 1990, le taux de chômage à la Duchère s'élevait à 14 % de la population active. Il se situait ainsi dans la tendance moyenne des sites de Développement Social des quartiers de la région Rhône-Alpes (16,7 % en moyenne sur les 35 sites). La Duchère possède une structure de chômage assez atypique par rapport à l'agglomération lyonnaise : légère sous-représentation de femmes parmi les demandeurs d'emploi : 46 % à la Duchère contre 49 % dans l'agglomération, plus faible part de jeunes de moins de 25 ans : 20 % à la Duchère contre 25 % dans l'agglomération, importance, par conséquent, du chômage des adultes (25-49 ans) sur ce quartier : 66 % des demandeurs d'emploi et particulièrement les hommes (68 % des hommes demandeurs d'emploi), et une plus faible proportion de ressortissants étrangers : 16 % à la Duchère contre 21 % dans l'agglomération lyonnaise.

Au-delà de ces premiers constats, tout ce qui environne la notion symbolique d'« habiter » relève pourtant moins de la description que de l'interprétation. Le quartier doit être appréhendé comme le souligne P. Mayol<sup>12</sup> (1980) « comme cette portion de l'espace public en général (anonyme à tout le monde) dans lequel s'insinue peu à peu un espace privé particularisé du fait de l'usage pratique quotidien de cet espace. »

Nous allons voir comment fonctionne à la Duchère, la notion de sous-quartiers. Est-elle gérée et investie à l'identique pour chaque site rencontré ?

## DIFFÉRENCIATION SOCIALE EXPLICITE PAR SOUS-QUARTIERS

On s'aperçoit très vite qu'il y a une gestion autonome de quartier pour les

11 - CURCI (G.), « Les HLM : une vocation sociale qui s'accroît », *Économie et Statistiques*, 26, janvier 1988, p. 45-55.

12 - MAYOL (P.), et GIARD (L.), *Habiter, cuisiner*, collection 10/18, 1980, p. 16.

13 - LEFEBVRE (H.),  
cité par MAYOL (P.),  
*op. cit.*, p. 18.

14 - MAYOL (P.),  
*op. cit.*, p.18.

quatre sites qui constituent la Duchère. Pour la périphérie, « on est de la Duchère » mais à l'intérieur du quartier « on est du Plateau », « de la Sauvegarde », « du Balmont », « du Château ». Cela ne constitue pas uniquement une dénomination d'usage, c'est véritablement un révélateur d'une vie de quartier à part entière existante dans un espace donné, déterminé.

Selon Henri Lefebvre<sup>13</sup>, le quartier est « une porte d'entrée et de sortie entre des espaces qualifiés et quantifiés ». Le quartier apparaît ici comme le domaine dans lequel « le rapport espace/temps est le plus favorable pour un usager qui s'y déplace à pied à partir de son habitat ». Il est, comme le souligne P. Mayol, « ce qui résulte d'une marche de la succession de pas sur la chaussée peu à peu signifié par son lieu organique avec le logement<sup>14</sup> ». Ainsi, l'habitant est inscrit dans un réseau de signes sociaux qui lui préexiste (voisinage, configuration des lieux, etc.). Le rapport entrée/sortie, dedans/dehors, est toujours un rapport entre soi et le monde physique et social.

La topographie joue un grand rôle dans l'individualisation des différents aspects du quartier. La carte de la page suivante, nous donne une toponymie des lieux qui permet d'identifier plusieurs entités socio-spatiales. Le Plateau est le sous-quartier le plus représentatif de la population duchéroise parce qu'il est assez hétérogène, avec une population diversifiée. Le quartier du Château est caractérisé par une population vieillissante et une certaine précarité liée au départ des classes moyennes. On y dénombre 10 % de ménages étrangers. Le quartier de la Sauvegarde regroupe 17 % de la population étrangère, avec une forte dominance d'ouvriers (37 %) et d'employés (29 %). Le quartier de Balmont est séparé du reste de la Duchère par le fort (centre sportif), et les équi-

pements scolaires. Construit en surplomb au-dessus de Vaise, il accueille les employés (43 %), les professions libérales et des cadres supérieurs (11,5 %). Il a su fixer durablement des ménages des classes moyennes. Ainsi les niveaux sociaux varient dans le quartier en fonction du type de construction et de la valeur du site. Les immeubles les plus petits, où les loyers sont les plus élevés et l'environnement le meilleur, sont situés sur les pentes vers l'est et le nord, ce qui correspond aux copropriétés du Balmont. Ils se partagent avec la tour panoramique, et les Érables (barre 250) situés au Plateau, les habitants les plus aisés du quartier.

Le parc de logements est faiblement diversifié : les copropriétés représentent 786 logements et le parc locatif (hors HLM) 620 logements. Il est caractérisé par une forte proportion de grands logements (T5 et plus) et une sous-représentation de petits logements (T1-T2) par rapport au parc global de l'agglomération. Cette structure a donc favorisé l'accueil des familles nombreuses. La taille des ménages est plus élevée à la Duchère, 2,7 personnes par ménage contre 2,4 dans l'agglomération. Ce parc ne répond pas suffisamment aux phénomènes de décohabitation (petits logements pour les jeunes quittant le domicile familial, les personnes âgées). Nous verrons plus loin, que des modifications (création de T1) seront entreprises lors des réhabilitations mises en place par la politique du Développement social des quartiers, à la Duchère.

## LES ESPACES DE PROXIMITÉ

Chaque sous-quartier possède son ou ses centres commerciaux, ses groupes scolaires primaires et maternels, ses lieux de cultes, ses centres socio-culturels.

Tous ces signes de la vie publique sont inscrits spatialement et sont propres à chaque sous-quartier. Pour illustrer la pratique de ces sous-quartiers, nous nous intéresserons aux lieux d'approvisionnement, qui font partie, comme l'a défini Ulf Hannerz<sup>15</sup>, des domaines d'activité qui structurent un quartier, une ville, puis aux différents services et espaces publics. En ce qui concerne les commerces et/ou centres commerciaux du quartier, si l'on se réfère à une enquête<sup>16</sup> effectuée sur trois grands ensembles de Lyon par l'IEE (Institut des études économiques) en avril 1972, on remarque que 70 % des déplacements à la Duchère sont effectués à l'intérieur du grand ensemble avec une prédominance très nette des grandes surfaces<sup>17</sup> liées à leur implantation. Cette situation traduit un bon niveau d'équipement commercial mais également un certain degré d'isolement vis-à-vis de l'agglomération lyonnaise. Si l'on compare la Duchère à Bron-Parilly à la même époque, on remarque un comportement différent lié au sous-équipement commercial du grand ensemble mais également à une bonne intégration dans la commune de Bron qui se traduit par une forte fréquentation des magasins traditionnels 59 % contre 36 % à la Duchère.

Avec P. Mayol, nous pouvons nommer « convenance » l'ensemble des règles qui régissent les échanges de voisinage. La convenance définit bien un espace de transition entre le privé et le public. Dans les grands ensembles par exemple, les marchés (il y en a cinq par semaine à la Duchère) donnent souvent lieu à des échanges plus personnels entre commerçants et clients. Mais ils sont limités du fait que le commerçant ignore les autres aspects de la vie de ces habitants. Les premiers marchés sont arrivés avec les premiers emménagements en 1962, à l'emplacement actuel du marché forain

de Balmont, les mardis, jeudis, samedis, pour pallier l'absence de structures commerciales d'alors. Madame F. se souvient de son arrivée à la Duchère et nous fait remarquer à propos des commerces : « Je suis rentrée en juin 62 avec mes parents et ma soeur, on est venu habiter ici en août 62, je me souviens du fort pas encore détruit, à la place du stade, y'avait des rapatriés dedans, sinon y'avait rien de fini pas de magasins ! (rires) C'était des marchands ambulants qui venaient pour le lait, le pain, et aussi les marchés pour les légumes, pas de bus qui venaient jusqu'ici... ». La population interviewée fait la plupart de ses courses in situ, madame C. nous fera remarquer « qu'elle a tout en bas de chez elle », y compris le marché place Balmont deux fois par semaine : « Le mardi matin c'est celui des légumes, le samedi matin il y a une partie vêtements, et une partie légumes ».

A Balmont le centre commercial comprend : une pharmacie, un salon de coiffure, un buraliste/marchand de journaux, une supérette Casino, une boucherie, un laboratoire d'analyses médicales, un pressing, un fleuriste, une boulangerie/salon de thé, un café PMU (anciennement brasserie), une auto-école, un marchand de légumes/fruits/fromages. Nous trouvons, proche de l'entrée de l'école primaire des Dahlias et du Lycée de la Martinière, un restaurant dans un préfabriqué, « la Foucade », qui s'adresse essentiellement à la population du lycée de la Martinière, et de celle (adulte) de l'école primaire des Dahlias.

A la Sauvegarde, il y a deux marchés par semaine, un le jeudi, et un le dimanche, comme nous l'explique madame E. : « C'est plus pratique et ça anime ! ». Sur place se trouvent une pharmacie, un pressing, un tabac/journaux, une supérette « Express ».

15 - HANNERZ (U.), *Explorer la ville*, Éd. de Minuit, 1983. (éd. originale 1980).

16 - « Les grands ensembles de Lyon », CETE Lyon, ministère de l'Équipement, Département études urbaines, oct. 1975, p. 52-54.

17 - Supérette-Atak-Lidl-Suma.

Au Plateau, il y a aussi un marché une fois par semaine, le vendredi : « Le vendredi matin, le marché, c'est sur le parking du centre commercial », me confirmera madame F. C'est au Plateau que se situent les différents services publics du quartier, la poste, la bibliothèque, la sécurité sociale, cela s'explique peut-être par la centralité de ce sous-quartier, et son nombre d'habitants supérieur à celui des autres sous-quartiers étudiés. Pour la mairie, il faut aller à Vaise. Une galerie marchande d'une trentaine de commerces dessert les habitants du Plateau. Cela va de « Duchère-exotique » magasin africain, aux magasins d'optique, laverie, cordonnier, parfumerie, pharmacie, photographe, salon de coiffure, magasin de chaussures, caisse d'épargne, boulangerie-pâtisserie, bijouterie, snack-bar de la Tour (où vont les élèves du lycée de la Martinière), magasins d'alimentation, etc. La brasserie de la galerie, elle, sera remplacée en 1993, par le commissariat de police. En 1964, celui-ci se situait dans le centre commercial de Balmont, puis il fut déplacé au Plateau mais légèrement excentré. La tour panoramique qui se situe au bout de la galerie marchande abrite un salon de coiffure, et une banque (Crédit lyonnais). A l'entrée de la galerie marchande, on trouve un supermarché « Atak », et le magasin « Lidl » où se trouvait l'ancien cinéma « Ariel », dont une institutrice des Bleuets se souvient bien « pour l'avoir très fréquenté jusqu'à sa fermeture dans les années 76-77 ».

Plusieurs éléments concourent donc à ce que la Duchère revendique le nom de petite ville ou village. Le caractère excentré de ce quartier qui l'isole du centre-ville de Lyon est un premier facteur. Les espaces de proximité situés en majorité au Plateau, et en particulier le centre administratif, renforcent cette indépendance. Le paradoxe veut qu'à la

fois cette centralité du Plateau fait exister la Duchère comme un quartier en soi, mais participe également à la dévitalisation du Château, de Balmont et de la Sauvegarde. En effet, même si ces sous-quartiers sont autonomes quant à l'approvisionnement, les lieux scolaires et religieux, l'unicité du centre administratif affirme la prédominance du Plateau.

Au-delà d'une homogénéisation architecturale apparente, la Duchère se révèle être une mosaïque composée de quatre sous-quartiers : Balmont, Plateau, Château, Sauvegarde. Leur composition sociale et leur diversité de type d'habitat induisent une hiérarchisation des sous-quartiers. Le sous-quartier le plus valorisé est Balmont puis le Plateau, le Château et enfin la Sauvegarde. La mobilité géographique interne Sauvegarde-Plateau-Balmont confirme cette hiérarchisation. La composition démographique, sociale, le type d'habitat génèrent une représentation (plus ou moins valorisée) chez les habitants de chaque sous-quartier. Le déplacement géographique à l'intérieur de ceux-ci est alors considéré comme promotionnel. C'est pourquoi l'implantation du centre administratif, la répartition des différents types d'habitats : sociaux, locatifs, copropriétés, semblent être les clés d'appréciation pertinentes d'un site. Il me paraîtrait intéressant d'analyser si ces schèmes se révèlent être explicatifs du « déséquilibre » d'autres grands-ensembles.